

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAYAS

Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

DIMANCHE, 24 AVRIL

L'ECHO DE LYON commencera la publication d'un nouveau

ROMAN - FEUILLETON

du à la plume d'un de nos auteurs les plus justement connus et appréciés.

PRIME GRATUITE

Aujourd'hui, tout acheteur du journal L'YON recevra GRATUITEMENT la 1^{re} livraison illustrée, sous couverture, de

LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION

1792-1815

Par H. BARTHÉLEMY

Magnifiques illustrations inédites, d'après des documents authentiques.

Il paraîtra quatre livraisons à 10 centimes chaque semaine.

EXCEPTIONNELLEMENT, les 2^e et 3^e livraisons ensemble, 10 centimes. Les 4^e et 5^e livraisons, également 10 centimes.

En vente chez tous les libraires et marchands de journaux.

Dépôt chez EVRARD, libraire, 23, rue Thomassin.

AUJOURD'HUI :

La guerre au Dahomey.

Le procès Ravachol.

Le Congrès des employés de chemins de fer.

Deux millions de détournements.

Une famille asphyxiée.

Incendie rue Saint-Joseph.

Palmarès de l'Exposition hortico-

cole.

UN BON CONGRÈS

La mode est aux congrès. Il y en a de bons et de mauvais... il y en a même d'inutiles, comme les congrès de la paix et de l'arbitrage international.

Je me méfie des congrès de diplomates. Toutes les puissances certifient qu'elles y suivront la politique des mains nettes, et il s'en trouve toujours une ou deux qui en sortent les mains pleines.

Un bon congrès, pas nuisible, pas malfaisant, encore moins inutile, c'est celui qui a été ouvert aujourd'hui dans l'antique et vénérable Sorbonne, sous le patronage, s'il vous plaît, du ministère de l'instruction publique, le congrès de l'éducation physique.

Il y avait là des délégués de tous les sports : escrimeurs, canotiers, vélocipédistes, amateurs de jeux en plein air, joueurs à la longue paume, gymnastes et jusqu'aux représentants de cet admirable exercice appelé, autrefois, savate ou chausson, et réhabilité aujourd'hui sous le nom de boxe française.

Les promoteurs du congrès m'avaient fait l'honneur de m'appeler à la présidence de la séance d'ouverture. J'ai dû cela à ma réputation de vieil amateur. Hélas ! oui, vieil amateur ! Nul n'a été plus que moi passionné pour les exercices du corps. J'ai pratiqué autant et tant que j'ai pu. Mais voici l'âge qui vient, qui me conseille déjà, qui bientôt me commandera une abstinence prudente. Bah ! je me consolerais et je me réjouirais en voyant ce que font nos jeunes cama-

rades et la nation vigoureuse qu'ils nous préparent.

Il était temps, grand temps de s'y mettre. Nous étions en pleine décadence physique. En 1870-1871, nous qui avions été les premiers marcheurs du monde, nous avons marché moins bien, toutes choses égales, d'ailleurs, que les Allemands, qui passaient pour les plus lourds soldats de toute l'Europe. Par manque d'entraînement, nous avions perdu toutes nos qualités natives, nous étions ankylosés.

Quand on pense que ce pays de France, où les plus beaux jeux de plein air, où les plus nobles exercices ont été inventés, était devenu celui où ils étaient le plus délaissés ! Il n'y avait d'exception à faire que pour l'escrime, et encore était-elle réservée à une petite élite d'amateurs. Chose plus grave : dans les lycées, dans les écoles, les enfants ne jouaient plus. Les hommes de mon âge ont vu commencer et se poursuivre cet abandon des jeux scolaires qui était arrivé jusqu'à une disparition complète. La race même s'en trouvait atteinte, car le jeu à l'air libre, c'est pour les enfants la condition du développement normal, le fondement de l'éducation physique, c'est la santé et la vigueur, et non seulement la santé et la vigueur du corps, mais aussi la santé et la vigueur morales.

Quelle différence avec l'éducation anglaise ! Le jeune Guillaume envoie ses félicitations à l'équipe victorieuse dans le match entre Oxford et Cambridge, et il n'a pas tort. C'est par les sports que les Anglais se sont faits la race prestante et mordante qu'ils sont.

La première fois que la malchance m'a obligé de passer la frontière, il y a des années de cela, j'ai été professeur dans une de ces grandes institutions suisses où beaucoup de jeunes Anglais viennent apprendre le français. Les exercices du corps et les jeux de plein air y étaient en honneur. Elèves et professeurs rivalisaient d'entrain. Le travail et la discipline n'en souffraient pas, car le jeu en commun crée de maître à élève des rapports de cordialité et de confiance dont l'enseignement ne peut que profiter. Les jésuites, éducateurs malins, le savent bien. J'en prenais à cœur joie. J'apprenais à mes jeunes Anglais à tenir un fleuret, et, en revanche, ils me donnaient des leçons de boxe. Les jours de congé, on canotait sur le lac de Genève, d'autres fois, les insipides, les mortelles promenades à la française étaient remplacées par ce qu'on appelle aujourd'hui le rallye-papier. Rallye-papier, pédestre, bien entendu. Mais par dessus tout, on jouait aux deux jeux favoris de l'Angleterre, le cricket et le foot-ball. Entre parenthèses, j'ai joué et vu jouer au foot-ball pendant trois ans sans que jamais un accident se soit produit. Je dis cela pour rassurer les mères sensibles dont les fils pratiquent ce jeu passionnant au bois de Boulogne.

Mais il y en avait un autre beaucoup plus dangereux à mon gré, le hockett. Les joueurs, armés de bâtons recourbés, se disputent une balle fort dure. Un jour, un de nos élèves fut blessé assez grièvement et le jeu fut interdit. Cela ne fit pas l'affaire des jeunes Anglais qui protestèrent et en référèrent à leurs parents. Eh ! bien, savez-vous quel fut le résultat de ce petit plébiscite ? Les parents anglais répondirent unanimement qu'ils ne comprenaient pas l'interdiction, que le hockett était un jeu anglais et que les garçons anglais étaient bons pour donner et recevoir des coups anglais. C'est raide,

c'est féroce ; les familles françaises en frémissaient, mais c'était avec une rude éducation qu'on fait des hommes. Cette brutalité, d'ailleurs, n'est pas à craindre en France ; notre caractère et notre tempérament s'y opposent.

D'ailleurs, tous les exercices du corps, tous les sports athlétiques ne se valent pas, et on peut avoir ses préférences ; mais tous sont bons, tous sont utiles. Il suffit d'en pratiquer un avec goût et ténacité pour s'intéresser aux autres, pour les encourager et aussi pour recueillir les avantages d'une saine éducation physique.

Malheureusement, jusqu'ici, et il ne pouvait guère en être autrement, les efforts tentés et les résultats obtenus ont été limités à l'enseignement secondaire, aux élèves des lycées et des établissements similaires. Il importe que le mouvement se généralise et que les enfants de l'école primaire en bénéficient comme les fils de la bourgeoisie. Mais, pour cela, il faut le concours des pouvoirs publics, et c'est à obtenir ce concours que le congrès ouvert aujourd'hui travaillera en émettant des vœux précis et en traçant un programme rationnel. Nous ne sommes pas ambitieux et, pour le moment, nous ne demandons que deux choses : d'abord que l'Etat ou les villes fournissent le cadre en donnant des locaux et des champs de jeu ; ensuite, que par une révision des programmes scolaires, on fasse à l'éducation physique une part de temps suffisante.

L'œuvre est urgente, elle s'impose. Aujourd'hui que tout le monde est appelé à servir, il faut créer pour les jeunes soldats l'école d'entraînement. L'éducation nationale physique doit être la grande préparatrice de l'armée nationale. *Ludus pro patria !*

RANC.

LA POLITIQUE

Nous avons tous, hier, fait les honneurs de notre publicité à M. Edison et à ce qu'il raconte d'extraordinaire — oh ! très extraordinaire — sur la prochaine guerre sur le moyen qu'il a trouvé pour la changer en foudroyante victoire de ceux... qui lui auraient acheté sa petite invention nouvelle.

J'ai bien peur qu'en somme toute, nous n'ayons fait qu'aider à l'éclosion d'un de ces monstrueux canards que, périodiquement, la jeune Amérique expédie à la vieille Europe. L'invention d'Edison ressemble formidablement à ces chimères qui nous hantent si fort, pauvres gens que nous étions, pendant la douloureuse guerre de 1870. Chaque jour, en effet, on était sur le point d'inventer, en ce temps-là, l'obus asphyxiant, la bombe mitrailleuse, l'engin détruisant un régiment tout entier qui allaient changer en déroute l'invasion de nos ennemis ; — et le lendemain on apprenait régulièrement qu'il manquait encore une vis indispensable, un boulon nécessaire — vis et boulon que nous attendions encore. A Lyon même, il y eut, en ce temps-là, des expériences — aussi lamentables que comiques, — faites au Grand-Camp, par M. Ferrand, le brave chimiste qui vient de mourir. Il s'agissait d'asphyxier par un nouveau feu grégeois, une douzaine de lapins. Les pauvres bêtes se sont contentés d'éternuer et au lieu de mourir au champ d'honneur, elles n'ont eu que les honneurs de la gibelotte — plus tard.

Je crois donc non à l'invention d'Edison, mais au canard américain. Cependant, fut-il vrai que cet ingénieur habile eût trouvé le moyen de promener à travers les airs l'écrasement d'une multitude humaine, je suppose qu'il hésiterait quelque peu, — tant américain soit-il, — avant

de vendre au souverain d'un autre pays son brevet et sa recette, et avant de lui donner le moyen d'asservir le monde entier — y compris la jeune et libre Amérique.

Quand on a de tels secrets, on les garde pour soi et pour les siens, et ce n'est pas chez les Yankees qu'il y aurait un Parlement assez mal avisé pour ne pas en offrir à M. Edison autant et plus que le roi de Prusse — même devenu empereur d'Allemagne.

Voilà encore, voilà surtout pourquoi cet invention et cet interview me semblent aussi fantaisistes l'un que l'autre — et voilà enfin pourquoi le rôle des canons Rallys et des fusils Lebel me paraît toujours d'une importance que Français, Allemands et Italiens auraient vraiment tort de mépriser.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 21 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot. MM. Jules Roche, Viette et Develle étaient absents.

LES ÉVÊQUES

M. Ricard, garde des sceaux, a fait savoir qu'il avait résolu de déférer au Conseil d'Etat les mandements de l'archevêque d'Avignon et des évêques de Montpellier, de Nîmes, de Valence et de Viviers.

LE DAHOMEY

Le conseil a arrêté toutes les mesures nécessaires par la situation au Dahomey pendant la période des opérations militaires. La direction sera concentrée au ministère de la marine.

LES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

Enfin M. Loubet a entretenu ses collègues de la démarche du syndicat des ouvriers et des employés de chemins de fer qui se plaignent du refus des compagnies à autoriser les délégués ouvriers à assister au congrès de la Fédération des travailleurs de la voie ferrée.

LA GUERRE AU DAHOMEY

Paris, 21 avril.

La presse tout entière se montre émue des nouvelles reçues hier du Dahomey, et tous les journaux expriment leur impression sur ces graves événements.

Le Voltaire dit :

Les Chambres ont donné au gouvernement l'argent nécessaire. Il dispose d'autant d'hommes qu'il peut en avoir besoin. Les fautes du passé ont rendu l'expédition inévitable. Allons-y, allons-y résolument, et que notre action soit assez vigoureuse, assez complète pour qu'il n'y ait plus à y revenir. Le pays accepte les sacrifices en hommes et en argent qu'on lui impose, mais il exige que l'on mette un point final à l'aventure dahoméenne.

L'Événement :

Dans la situation décrite par les dépêches d'hier, le conflit ne peut être qu'imminent, et l'on se demande comment il sera possible de prévenir le massacre de nos nationaux enfoncés dans le cercle de fer des Dahoméens. Si demain une catastrophe nous écrase là-bas, qui donc en sera responsable, ici, devant le pays humilié et ulcéré ? Le roi de Dahomey est prêt et il s'en vante. Sommes-nous prêts, nous qui n'avons su rien prévoir, aveuglés que nous étions par les querelles jalouses et les tiraillements criminels de la marine et des colonies ?

Le Mot d'Ordre :

Béhanzin, qui est informé de ce qui se passe en France, ne tardera pas à savoir que la plus funeste indécision continue à

régner dans l'esprit de nos gouvernants, et qu'après avoir obtenu le vote des crédits demandés, ils en sont encore à savoir quand partiront les troupes nécessaires à la défense de nos positions.

La République française demande une action immédiate au Dahomey, elle supplie le gouvernement de frapper un coup décisif et de ne pas souffrir plus longtemps que Béhanzin nous tienne en échec.

D'autre part, on lit dans le Matin :

D'après nos renseignements, il y a tout lieu de croire que la dépêche officielle communiquée hier soir à la presse n'est qu'un extrait atténué d'une longue dépêche chiffrée parvenue, hier soir, au ministère de la marine.

Il est facile de voir que la situation est des plus menaçantes. Nous sommes en mesure d'affirmer que, depuis le 20 mars dernier, jour de l'attaque dirigée par les Dahoméens contre les territoires de notre protectorat, aucun ordre de mobilisation de troupes quelconques n'a encore été donné par le gouvernement. Aucun soldat n'a été dirigé sur le Dahomey, aucun bâtiment n'a pris la direction de la côte des Esclaves. Les crédits demandés par le ministère ont été votés par le Parlement et c'est tout.

D'après les derniers télégrammes officiels, on est en droit de se demander si, en ce moment, Porto-Novo n'est pas entre les mains des soldats de Béhanzin, si nos troupes n'ont pas été jetées à la mer.

Et, malgré la gravité de la situation, ni le ministre de la marine, ni le sous-secrétaire d'Etat aux colonies ne savent encore ce qu'ils feront demain.

En présence de la vive émotion causée par les dépêches du Dahomey, un rédacteur de l'Éclair est allé à l'administration des colonies où on lui a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de s'émouvoir outre mesure de la situation :

Les crédits demandés par le gouvernement étaient précisément destinés à faire face à une situation identique à la situation actuelle, c'est-à-dire à défendre Porto-Novo et nos autres postes contre une attaque des Dahoméens, et que c'était précisément pour faire face à l'éventualité qui vient de se produire que des renforts avaient été dirigés sur Bénin.

Ajoutons que le conseil des ministres se réunit ce matin et qu'il s'occupera de la question ; et si des dépêches nouvelles signalaient une aggravation de la situation, le gouvernement aviserait aux mesures qu'il conviendrait de prendre.

Notre confrère est allé ensuite interviewer quelques personnalités politiques au sujet de la situation dahoméenne.

M. Lockroy voudrait que l'on se bornât à occuper sérieusement Kotonou et Porto-Novo. L'expédition sur Abomey coûterait une quinzaine de millions, c'est-à-dire plus que ce qu'elle rapporterait.

M. Deloncle, député, estime que la situation est plus grave au point de vue commercial que militaire. « Nous viendrons, a-t-il ajouté, facilement à bout des soldats de Béhanzin. » M. Deloncle a critiqué sévèrement l'attitude d'indécision prise par le gouvernement depuis le commencement de cette affaire ; il estime indispensable d'occuper Whydah.

M. Dalbade, ancien résident à Porto-Novo, trouve la situation grave, mais il est convaincu que nous en sortirons aisément. Il ajoute qu'il faut s'attendre à ce que nos compatriotes de Whydah soient emmenés et conservés comme otages.

DERNIÈRE HEURE

Kotonou, 21 avril.

L'avisé le Brandon est arrivé hier, avec le gouverneur M. Ballay et 60 tirailleurs sénégalais, à destination de Porto-Novo.

Des renforts plus nombreux sont attendus très prochainement. L'avisé reste pour protéger Kotonou.

Les dahoméens continuent de se retrancher devant Kotonou, ils construisent une route conduisant au lac Denham et aboutissant près du village d'Avansoly.

CHRONIQUE PARISIENNE

Les auteurs comiques ont profité de la semaine sainte pour lâcher sur le pavé de Paris, une feuille de petits « ours et ours » bien conditionnés.

Tout cependant s'était mis de la partie pour donner à ces spectacles de fin de saison le plus d'éclat possible. Le soleil, généreux outre mesure, avait cru bon de s'absenter pour que sa redoutable concurrence ne nuisît pas au succès des nouvelles œuvres.

Hélas ! le soleil en a été pour ses frais de générosité et d'amabilité et les directeurs de théâtre pour les leurs de décoration, car il faut bien reconnaître, qu'à part la comédie de Meilhac, toutes les œuvres données ces jours derniers peuvent prendre place en bon rang dans le catalogue des misérables et des platitudes qu'à défaut d'autre chose, nous sommes depuis trop longtemps déjà, obligés — par métier — d'aller voir à droite et à gauche.

Vous n'attendez pas de moi que je vous donne par le menu l'affabulation ridicule du vaudeville joué à la Renaissance, La Femme de Narcisse. Trouvant sans doute qu'en plaçant l'intrigue à notre époque ils auraient outrepassé leur droit de choquer notre goût, les auteurs ont donné comme cadre à l'action le commencement de notre siècle. J'avoue franchement que j'aurais préféré quelque chose un peu plus « fin de siècle ».

Quant au Bon Docteur, de MM. Ferrier et Depré, je lui souhaite vivement, s'il ne tient pas à mourir de faim, à chercher sa clientèle en dehors de ceux qui vont l'applaudir au Gymnase. Se contenter de ceux-là serait faire preuve d'une véritable abnégation ! Chacun sait que MM. Catulle Mendès et Georges Courteline ont toujours eu des relations nombreuses et très agréables avec nos confrères parisiens. Est-ce à cela qu'il faut attribuer l'accueil flatteur fait par la presse aux Joyeuses Commerces de Paris, j'opine à le croire. Ou je me trompe fort, ou voilà des comères qui ne sont pas des mères Gigogne destinées à compter leurs rejets par centaines.

Quand une œuvre de Meilhac est annoncée, les gourmets de la littérature se frottent joyeusement les mains ; n'est-ce pas, en effet, un vrai régal pour l'œillet qu'une comédie de l'auteur de Décoré ? A ses premières, on voit le bataillon sacré de tout ce que Paris compte de « gueules fines » dans les lettres et les arts ; chacun voulant profiter de la bonne aubaine, s'installe et se recueille. Dès le rideau levé, l'ère commence ; oh certes ! ce n'est dans le rire large qui fait sauter les ventres et craquer les boutons, c'est un rire discret, distingué, mais continu. La gaité commence avec la première scène pour finir avec la dernière.

Du moins, en était-il ainsi jusqu'au jour où fut donnée la première du Brevet supérieur. Il est arrivé que Meilhac a été inférieur à lui-même, — cela tout en restant bien supérieur aux auteurs malheureux que j'ai précédemment cités.

Malgré l'admirable entrain de Réjane, l'impayable cocasserie de Mathilde, de Baron et de Lassouche, le chic ému de Cooper, on sentait passer dans la salle, par moments, après une explosion de bravos quelquefois, un courant d'angoisse. Chacun pensait : « Du moment que c'est de Meilhac, ce n'est pas mal ; mais ça n'a pas l'air d'être du Meilhac. » C'était bien du Meilhac, mais pas du fameux, de celui de derrière les fagots.

Cela vous apprendra, monsieur l'académicien, à travailler un peu plus sujets. Un peu moins de nonchalance, et vous teniez un succès de premier ordre. De quoi pourtant dépend le sort d'une œuvre.

J'ai tant parlé de Meilhac qu'il me reste à peine le temps d'effleurer la question

Feuilleton de L'ECHO DE LYON

22 avril

41

Le Bossu

OU LE PETIT PARISIEN

TROISIÈME PARTIE

LES MÉMOIRES D'AUORE

Un joyeux éclat de rire se fit entendre dans la pièce voisine. Frère Passepoil mit la main sur son cœur.

« Vous prendrez la jeune fille, poursuivit Cocardasse récitant sa leçon, ou plutôt vous la prierez poliment de monter dans la litière, que vous ferez conduire au pavillon... »

« Et vous n'emploirez la violence, ajouta Passepoil, que s'il n'y a pas moyen de faire autrement. »

« C'est cela ! Et je dis que cinquante pistoles font un bon prix pour une pareille besogne ! »

« Ce Gonzague est-il assez heureux ! soupire tendrement Passepoil.

Cocardasse toucha la garde de sa rapière. Passepoil lui prit la main.

« Mon noble ami, dit-il, tue-moi tou

de suite, c'est la seule manière d'éteindre le feu qui me dévore. Voilà mon sein, perce-le du coup mortel.

Le Gascon le regarda un instant d'un air de compassion profonde.

« Pécaré ! fit-il, ce que c'est que de nous ! Voici une bagasse qu'elle n'emploiera pas une seule de ses cinq pistoles à jouer ou à boire ! »

Le bruit redoubla dans la chambre voisine. Cocardasse et Passepoil tressaillèrent, parce qu'une petite voix grêle et stridente prononça tout bas derrière eux :

« Il est temps ! Ils se retournèrent vivement. Le bossu de l'hôtel de Gonzague était debout auprès de la table, et défilait tranquillement leurs paquets.

« Oh ! imé ! fit Cocardasse, par où a-t-il passé celui-ci.

Passepoil s'était prudemment reculé. Le bossu tendit une veste de livrée à Passepoil, une autre à Cocardasse.

« Et vite ! commanda-t-il sans élever la voix.

Ils hésitèrent. Le Gascon surtout ne pouvait point se faire à l'idée d'endosser cet habit de laquais.

Capédieu ! s'écria-t-il, de quoi te méles-tu, toi ?

« Chut ! siffla le bossu, dépêchez.

On entendit à travers la porte la voix de dona Cruz qui disait :

« C'est parfait ! Il ne manque plus que la litière.

vague. Cocardasse et Passepoil se retirèrent derrière la cage de l'escalier pour faire rapidement leur toilette. Le bossu avait entr'ouvert une des fenêtres donnant sur la rue du Chantre. Un léger coup de sifflet retentit dans la nuit. Une des litières s'ébranla. Les deux caméristes traversèrent en ce moment la chambre à tâtons. Le bossu leur ouvrit la porte.

« Êtes-vous prêts ? demanda-t-il tout bas.

« Nous sommes prêts, répondirent Cocardasse et Passepoil.

« A votre besogne ! »

Dona Cruz sortait de la chambre d'Aurore en disant :

« Il faudra bien que je trouve une litière ! Le diable galant n'avait donc pas songé à cela ? »

Derrière elle, le bossu referma la porte. La salle basse fut plongée dans une complète obscurité. Dona Cruz n'avait pas peur des hommes ; c'était vers le démon que l'obscurité tournait ses terreurs. On venait d'évoquer le diable en riant : dona Cruz croyait déjà sentir ses cornes dans les ténèbres.

Comme elle revenait vers la porte d'Aurore pour l'ouvrir, elle rencontra deux mains rudes et velues qui saisirent les siennes. Ces mains appartenaient à Cocardasse junior. Dona Cruz essaya de crier. Sa gorge convulsivement serrée par l'épouvante étrangla sa voix au passage.

Aurore, qui se tournait et se retournait devant son miroir, car la parure la faisait coquette, Aurore ne l'entendit point, étourdie qu'elle était par les murmures de la foule massée sous ses fe-

nêtres. On venait d'annoncer que le carrosse de M. Law, qui venait de l'Angoulême, était à la hauteur de la croix du Trahir.

« Il vient ! il vient ! criaient-ils de toutes parts.

Et la cohue de s'agiter follement.

« Mademoiselle, dit Cocardasse en dessinant un profond salut qui fut perdu, faite de quinquet, permettez-moi de vous offrir la main, vivadiou ! »

Dona Cruz était à l'autre bout de la chambre. Là, elle rencontra deux autres mains, moins poilues, mais plus calleuses, qui étaient la propriété de frère Amable Passepoil. Cette fois, elle réussit à pousser un grand cri.

« Le voici ! le voici ! disait la foule.

Le cri de la pauvre dona Cruz fut perdu, comme le salut de Cocardasse. Elle échappa à cette seconde étreinte, mais Cocardasse la serrait de près. Passepoil et lui s'arrangeaient pour lui fermer toute autre issue que la porte du Perron. Quand elle arriva auprès de cette porte, les deux battants s'ouvrirent. La lueur des réverbères éclaira son visage. Cocardasse ne put retenir un mouvement de surprise. Un homme qui se tenait sur le seuil, en dehors, jeta une mante sur la tête de dona Cruz. On la saisit, demi-folle d'effroi, et on la poussa dans la chaise, dont la portière se referma aussitôt.

« A la petite maison derrière Saint-Magloire ! ordonna Cocardasse.

La chaise partit. Passepoil rentra, frétilant comme un goupin sur l'herbe. Il avait touché de la soie ! Cocardasse était tout pensif.

« Elle est mignonne ! dit le Normand,

mignonne, mignonne ! Oh ! le Gonzague ! »

« Capédieu ! s'écria Cocardasse, en homme qui veut chasser une idée importune, j'espère que voici une affaire menée adroitement ! »

« Quelle petite main satinée ! — Les cinquante pistoles, elles sont à nous. Je te l'ai dit : du moment qu'il n'y a pas du Lagardère dans une aventure... »

Il regarda tout autour de lui, comme s'il n'eût point été parfaitement convaincu de ce qu'il avançait.

« Et la taille ! fit Passepoil. Je n'en vie à Gonzague ni ses titres ni son or ; mais... »

« Allons ! interrompit Cocardasse, en route ! »

« Elle m'empêchera longtemps de dormir ! »

Cocardasse le saisit au collet et l'entraîna ; puis, se ravissant :

« La charité nous oblige à délivrer la vieille et son petit, dit-il.

« Ne trouves-tu pas que la vieille est bien conservée ? demanda frère Passepoil.

« Il eut un maître coup de poing dans le dos. Cocardasse fit tourner la clé dans la serrure. Avant qu'il eût ouvert, la voix du bossu, qu'ils avaient presque oublié, se fit entendre du côté de l'escalier.

« Je suis assez content de vous, mes braves, dit-il ; mais votre besogne n'est pas finie. Laissez cela.

« Il a le verbe haut, ce petit tron de diou de mal bâti ! grommela Cocardasse.

« Maintenant qu'on ne le voit plus, ajouta Passepoil, sa voix me fait un

drôle d'effet. On dirait que je l'ai entendu quelque part autrefois.

Un bruit sec et répété annonça que le bossu battait le briquet. La lampe se ralluma.

« Qu'avons-nous donc encore à faire, s'il vous plaît, maître Esope ? demanda le Gascon. Tê ! c'est ainsi qu'on vous nomme, je crois ? »

« Esope, Jonas, et d'autres noms encore, répartit le petit homme. Attention à ce que je vais vous ordonner ! »

« Saluez Sa Seigneurie, Passepoil ! Ordonnez ! peste ! »

Cocardasse mit la main au chapeau. Passepoil

artistique. Il est cependant utile que je vous signale au moins les richesses que possède Paris en salles, salons et salonniers.

A peine la Rose + Croix, aux expositions abracadabrantes, avait-elle clos ses portes — à la suite des après discussions soulevées entre le Sâr Peladan et son archonte de la Rochefoucauld — que, du sein des ateliers, sont sorties soudain toute une éclosion de petites expositions. Noir et Blanc, les pastellistes, l'œuvre de Garnier, nous convient à d'admirables visites. Enfin, on nous annonce pour le 23, l'exposition des œuvres de Raffet. Ce sera, en même temps, un régal artistique et patriotique.

Les deux grands salons, celui des Champs-Élysées comme celui du Champ de Mars annoncent pour bientôt l'ouverture annuelle. Mais il paraîtrait que la discordie règne parmi les artistes qui envoient leurs toiles au premier de ces deux Champs. D'où scission probable et création d'un troisième grand salon. Si ceux qui y exposeront aiment la nature morte, je leur proposerai comme emplacement le Champ des Navets. De cette façon, nous ne serons pas trop dépayés en parlant des expositions de peinture. Au Champ de Mars les peintures guerrières, aux Champs-Élysées les peintures mythologiques, mystiques et, pour terminer, au Champ des Navets la peinture morte.

C'est une idée que je donne à nos peintres artistes ; je ne la vends pas.

Charles HARCOURT.

LA CRISE ITALIENNE

Rome, 21 avril.

La question des économies militaires est toujours celle qui retarde la solution de la crise. Le général Ricotti accepte le portefeuille de la guerre et même consentait à faire des économies, mais à la condition qu'il fut appuyé par le général Cosenz, chef de l'état-major. Or, le général Cosenz a déjà déclaré antérieurement que les sommes demandées par le général Pelloux sont nécessaires.

Hier soir, les partisans à tout prix des économies militaires semblaient perdre du terrain, et le bruit courait que le général Ricotti renonçait au portefeuille de la guerre.

Rome, 21 avril.

La crise n'est pas terminée, une conférence a eu lieu hier soir entre M. di Rudini, le général Ricotti, le chef d'état-major Cosenz et le président du Sénat, M. Farini. Il ne semble pas qu'on soit arrivé à une entente, et on prétend même que le général Cosenz a fait revenir le général Ricotti sur ses premières concessions sur les dépenses militaires.

Le bruit court que le roi a conseillé à M. di Rudini de se présenter devant la Chambre, avec ses anciens collègues, et à solliciter un vote explicite qui lui permettra de constituer plus librement le ministère. Cette solution n'aurait rien d'anormal, puisque le *Journal officiel* n'a pas enregistré la démission du ministère. Dans ce cas, M. Luzzatti ne prendrait pas l'intérêt des finances, M. Colombo persistant à se retirer.

Ce que tout le monde remarque, c'est qu'il n'est jamais question de M. Crispi et que le roi maintient à M. di Rudini toute sa confiance, malgré les échecs successifs que ses combinaisons subissent.

Berlin, 21 avril.

Dans les cercles financiers, on affirme que le gouvernement allemand, inquiet de la crise politique italienne, considérablement aggravée par sa pénible situation financière, a chargé plusieurs représentants de la haute banque berlinoise de faire le voyage de Rome, afin d'étudier sur la place le véritable état économique de l'Italie et de rechercher les moyens de lui porter remède.

LA RUSSIE ET L'ALLEMAGNE

Saint-Petersbourg, 21 avril.

La *Gazette de la Bourse* dit que l'on peut maintenant considérer comme à peu près hors de doute que les relations officielles de la Russie avec l'Allemagne sont entrées dans une phase à laquelle on donne en langage diplomatique le nom de « détente ».

Bien que l'amélioration des rapports des deux pays, ajoute le journal russe, ne se soit produite jusqu'à présent que dans des choses qui se rattachent aux exigences de l'étiquette internationale telle qu'elle est usitée dans les relations diplomatiques, on peut espérer que cette détente se manifestera aussi avec le temps dans d'autres domaines touchant de plus près à la vie des deux peuples.

Le Congrès des Employés de Chemins de fer

Paris, 21 avril.

La première séance du congrès des employés des chemins de fer a eu lieu, ce matin, à dix heures, à la Bourse du Travail. Trente-cinq délégués environ étaient présents. Après la vérification des pouvoirs, l'assemblée a nommé une délégation de cinq membres qui s'est rendue, à midi, au ministère de l'Intérieur pour connaître la réponse du conseil des ministres aux réclamations des ouvriers des chemins de fer.

Après avoir entendu les doléances des délégués, M. Loubet s'est contenté de les assurer de ses bons offices auprès des compagnies, leur faisant remarquer que le gouvernement n'avait d'ailleurs aucun moyen légal pour leur faire obtenir satisfaction.

Dans sa seconde séance, le congrès des employés et ouvriers de chemins de fer, a voté les résolutions suivantes : Retraite obligatoire après vingt ans de travail pour tous les services actifs ou sédentaires, sans limite d'âge et sans retenues sur les appointements ; Tout agent quittant sa compagnie (congédié ou non), aura droit à une retraite proportionnelle à ses années de service. Cette retraite sera servie à dix ans de service.

En cas d'absence de travail constatée, la retraite sera intégrale et immédiate, sans préjudice de l'indemnité qui pourra être due pour blessures, infirmités, etc.

Le salaire des femmes payé, à travail égal, au même tarif que le travail des hommes.

La journée de travail sera fixée à 8 heures. Les heures supplémentaires provoquées par rupture d'attelage, dérangement, etc., seront payées un franc au minimum.

Diverses modifications aux statuts du syndicat ont été également adoptées.

M. Jourde, député de la Gironde, qui a

demandé d'assister aux séances, n'a pas été admis, le congrès estimant que la présence d'un député pourrait permettre de les accuser de faire de la politique.

L'ancien secrétaire général du syndicat, M. Prades, a été radié du syndicat, ainsi que M. Pillet, ancien membre du conseil d'administration.

La Grève des Gardiens de la Paix

Paris, 21 avril.

On savait, depuis quelques jours, qu'une sourde agitation régnait dans le corps des gardiens de la paix. Quelques-uns de nos confrères s'étaient fait l'écho de leur plaintes, qui portaient sur l'insuffisance de leurs appointements et l'insuffisance de l'indemnité de logement. Mais nous étions loin de penser que les sergents de ville, comme de simples cochers de fiacre, avaient la volonté de se mettre en grève. C'est cependant ce qui résulterait d'une proclamation qu'un groupe de gardiens de la paix communique à la presse, et dans laquelle, après avoir exposé leurs revendications en vue d'une augmentation de leurs appointements et de l'indemnité de logement, ils disent en terminant :

« Camarades ! Si le 28 courant on n'a point écouté nos vœux et si l'on n'accepte point nos légitimes revendications, le 29 avril et jours suivants, nous resterons dans nos postes respectifs jusqu'à ce que complète satisfaction nous soit donnée. Les classes ouvrières manifesteront dans la rue. Nous les laisserons faire et, s'il y a des excès commis, la faute retombera sur ceux qui devaient nous écouter pour faire triompher notre cause ! »

A la préfecture de police, le préfet et les hauts fonctionnaires ne paraissent pas croire à l'agitation de leur personnel ; mais plusieurs gardiens de la paix ont franchement déclaré à un journaliste qu'ils se ralliaient à la proclamation.

Informations Politiques

Paris, 21 avril.

UN MATCH AU FUSIL DE GUERRE

On annonce un prochain match au fusil de guerre, à la distance de 300 mètres, entre M. Morillon, président de l'Union des sociétés de tir de France, et M. Nicolas, un de nos meilleurs tireurs à grande distance, classé quatrième au dernier championnat national.

LA REINE D'ANGLETERRE EN ALLEMAGNE

Malgré les démentis officiels, il paraît décidé que la reine Victoria passera par l'Allemagne pour rentrer en Angleterre et qu'elle rencontrera l'empereur Guillaume, soit à Darmstadt, soit à Bonn.

LES PIGEONS-VOYAGEURS

Le ministre de la guerre a invité les inspecteurs généraux du génie à s'assurer pour la première fois, que la mobilisation du service des pigeons-voyageurs est suffisamment préparée.

LES MANDEMENTS DES EVÊQUES

Le gouvernement, en outre du recours qu'il exerce devant le conseil d'Etat, prendra ultérieurement des mesures complémentaires à l'égard de l'archevêque d'Avignon et des évêques de Nîmes, Montpellier, Valence et Viviers.

Nouvelles Militaires

Paris, 21 avril.

Les brigades et les établissements de l'artillerie dépendant de l'armée de terre, les escadrons et les magasins du train des équipages, seront inspectés, cette année, par les généraux de division Daos de la Hitié, Ladvoat, de Neuvion, Nismes, Brugère, Zogger, de Saint-Germain, de Mornac, Barbe, et par les généraux de brigade de Lavalette et Collet-Maigre.

M. le général de brigade Darras a été désigné comme chef d'état-major de l'inspection d'armée confiée dans l'Ouest au général de Galliffet.

Cette situation auprès du commandant éventuel d'une de nos principales armées d'opérations, en cas de guerre, était occupée par le général Brault, nommé récemment au commandement de la division de Nancy.

Le colonel Lefebvre d'Ormesson ayant demandé à commander le 51^e de ligne à Beauvais, les fonctions de secrétaire du comité d'état-major sont données à M. le colonel Marsac. Cet officier supérieur, un des plus jeunes de notre armée, s'est signalé à différentes reprises en Algérie et au Tonkin. Il était en dernier lieu chef d'état-major de la 34^e division à Toulouse.

Les officiers reçus les dix premiers à l'école de guerre se répartissent ainsi par arme : 1. capitaine Crépey, du 11^e d'artillerie ; 2. capitaine de Blondeau, du 145^e d'infanterie ; 3. lieutenant Barbier Saint-Hilaire, du 5^e dragons ; 4. capitaine Tatin, du 3^e régiment de génie ; 5. lieutenant Depaens, du 6^e dragons ; 6. lieutenant Peschart d'Amby, du 15^e bataillon de chasseurs ; 7. lieutenant des Mazis, du 97^e ; 8. lieutenant Claudon, du 28^e d'infanterie ; 9. capitaine Maurain, attaché au service du génie à Verdun ; 10. lieutenant Mézière, du 132^e d'infanterie.

Pour tous ces officiers, les épreuves orales ont confirmé la supériorité de toutes leurs épreuves écrites. Le lieutenant Depaens avait seul été admissible avec le numéro 34 ; il entre à l'école de guerre après la constatation d'aptitudes qui lui ont assuré le numéro 5.

Le ministre de la guerre a inscrit au tableau d'avancement pour le grade de colonel d'artillerie, le lieutenant-colonel breveté Lebon, notre attaché militaire à Bruxelles.

DEUX MILLIONS DE DÉTOURNEMENTS

Fuite du caissier de la maison Rothschild

Francfort-sur-le-Main, 21 avril.

M. Jaeger, caissier de la maison Rothschild, a pris la fuite. Il a écrit un lettre datée de Darmstadt, avançant ses détournements et manifestant l'intention de se suicider.

Des agents de police sont partis pour Darmstadt.

On croit que Jaeger n'a pas emporté d'argent et que ses détournements ont été ergoutés par des opérations de Bourse malheureuses.

On a retrouvé dans la caisse 15 millions en espèces.

Les détournements dissimulés par des faux paraissent atteindre le chiffre de 2,125,000 francs d'après les vérifications effectuées jusqu'à présent.

LE PROCÈS RAVACHOL

Paris, 21 avril.

Sept des jurés de l'affaire Ravachol, pour lesquels la crainte des bombes est, paraît-il, le commencement de la sagesse, se sont déjà fait exempter pour cause de maladie.

L'Echo de Paris est allé interviewer M. Gués, qui doit présider les débats du procès des dynamiteurs. Les révélations que ce magistrat a faites à notre confrère sont des plus compromettantes, comme on peut en juger.

Le rédacteur de l'Echo de Paris l'ayant questionné au sujet de la durée de l'audience, M. Gués a répondu :

— Je m'efforcerais d'en finir en une seule audience, si cependant les jurés ne m'empêchaient pas de le faire, ce qui arrivera probablement.

— Et Ravachol ? — Ravachol, c'est presque un gentleman, et j'admire le changement qui s'est fait dans cet individu depuis qu'il est entre nos mains. Ce coup devient un agneau.

— Ne prévoyez-vous pas certains incidents ?

— Aucun, je prendrai, du reste, des mesures en conséquence.

— Et Mathieu ?

— Il y a bien quelque chose sur lui, mais pas grand chose, a répondu le président en disparaissant.

Une interview de M. Jules Guesde

Un rédacteur du Figaro a interviewé M. Jules Guesde, au sujet de l'anarchie, des anarchistes et de la dynamite. Nous en extrayons le passage suivant, que nous reproduisons sous toutes réserves, à titre de document bien curieux :

— On connaît les idées de M. Jules Guesde. On connaît moins l'homme. Ce n'est pas un socialiste de boulevard. C'est un homme d'étude et d'action, très droit, énergique, loyal.

La voix ferme et mordante est celle d'un batailleur ; l'œil vit, lumineux, sous le verre du lorgnon, est un œil d'autorité et d'audace ; le front, auréolé de longs cheveux, est celui d'un apôtre.

En voilà un qui n'a pas hésité à me donner son avis, et qui l'a donné carrément, d'une seule pièce, sans réticence.

« Il y a trois sortes d'anarchistes, m'a-t-il dit dès le début : les policiers, les déséquilibrés, les fustistes ou, si vous le préférez, les fustistes-fustistes.

Les policiers sont les plus bruyants. Entretien de l'ordre, c'est rendre nécessaire l'organisation de ce qu'ils appellent l'ordre et, par contre-coup, nous au triomphe des idées socialistes, les seules vraiment dangereuses pour l'état de choses actuel.

Nous verrons tout à l'heure, qu'ils se sont trompés cette fois. Toujours est-il qu'un grand nombre d'agents interlopes, recrutés je ne sais où, ont pour mission d'entretenir le zèle des anarchistes et de ne pas laisser périr cette belle flamme de rénovation... »

Et M. Guesde avait, en disant ces paroles, un terrible pli d'ironie au coin des lèvres. Je parle alors des récents événements et des attentats à la dynamite.

— Vous ne connaissez pas le fond de l'histoire ? me dit M. Guesde.

— C'est une vraie comédie. Donc, Constans, étant ministre, avait besoin de faire peur aux bourgeois, au moment du Premier Mai. Il fallait démontrer son habileté, et, partant, sa nécessité. Grâce aux mouchards qu'il entretenait dans la bande, il fit souffler à quelques enfants perdus du parti l'idée d'aller prendre de la dynamite à Soisy-sous-Etival. Il savait naturellement qu'on pouvait commettre ce vol ; ses mouchards le savaient aussi. Ce vol fut communi sans difficulté — qu'en pensez-vous, hein ? Personne n'en sut rien, et la dynamite fut mise dans des dépôts, surveillés d'ailleurs par les bons mouchards.

Alors vous croyez que Constans voulait faire peur ?

— Pas du tout, suivez-moi bien : son plan était celui-ci. Quelques jours avant le 1^{er} Mai, il faisait saisir les dépôts de dynamite, et vous entendez d'ici toutes les clameurs de la presse officielle. Il était le Sauveur, l'Élu, le Messie, et nous, socialistes, englobés dans la réprobation générale, nous n'avions plus qu'à nous cacher. Ah ! c'était bien joué !

« Seulement, il y a eu deux petits cailloux sur ce joli chemin. D'abord, quand les anarchistes ont eu cette fameuse dynamite, cette dynamite si longtemps rêvée, ils ont été fous de joie comme des enfants possesseurs de leurs jouets. Enfin, on allait donc sauter ! Et au lieu de la laisser dans les dépôts, ils ont tous voulu en avoir un peu.

Le second inconvénient, vous le connaissez : la chute imprévue du ministère. Constans, renversé sans chance de retour, s'est trouvé pris à son propre piège, a eu peur de sa propre manœuvre, et a avoué le fameux vol de Soisy-sous-Etival, qu'il connaissait depuis deux mois.

La plupart des anarchistes dépositaires ont jeté leur précieux joujou dans tous les ruisseaux et toutes les bouches d'égout. Mais d'autres, plus hardis, plus prompts à l'action, se sont dit : « Puisque nous avons cette fameuse dynamite, c'est le moment de nous en servir. » Et vous savez le reste.

— Vous croyez donc que la police s'est servie de Ravachol, mais qu'il était lui-même un exalté ?

— Je le crois. Toutefois, à mon sens, il ne peut sortir de ce dilemme : ou il sera guillotiné, et c'est un sincère ; ou il sera gracié, et c'est un mouchard.

— À moins, dit-je, que le jury effrayé n'ose pas le condamner, auquel cas il échappera à votre dilemme, auquel cas il échappera à la peur ?

— La peur ? Ah ! quelle bonne cause ! Mais personne n'a eu peur. C'était connu de fil blanc, toute cette affaire. On est allé dans tous les grands hôtels d'étrangers. On a vérifié que personne n'était parti. Nos gouvernants sont vraiment trop bêtes. Ils ne savent plus jouer les croquemantilles. Autrement on était plus remarquable en ce genre de sport.

— Et quelle sera la conséquence de tout cela ?

— Mais rien, comme toujours. Je ne vois que cette pauvre dynamite de compromise. En vérité, Constans l'a déshonorée. Nous devons lui faire refaire une virginité.

UNE FAMILLE ASPHYXIÉE

Epinal, 21 avril.

Depuis une semaine un bateau belge la *Marsellaise*, chargé de houille, se trouvait amarré dans le canal de l'Est, au bief de Girancourt, ayant à son bord le patron, le nommé Alphonse André, âgé de 26 ans, sa femme, âgée de 23 ans, leurs deux enfants jumeaux, âgés de quelques mois et leur domestique, Lœnie Dubois, âgée de 20 ans environ, qui couchaient tous dans l'unique cabine du bateau.

Hier matin, on trouvait ces cinq personnes asphyxiées sur leur couchette ; tous les soins qui leur furent prodigués demeurèrent inutiles.

Voici comment l'accident s'est produit : Pendant la nuit le feu a été mis au charbon par le travail d'un poêle qui le traversait et c'est ainsi que l'acide carbonique a envahi la cabine où reposait la famille André.

On a constaté que la femme avait eu la force de se lever, de faire glisser un côté de la porte de la cabine et de soulever un panneau donnant sur le pont, mais à ce moment ses forces la trahirent et elle tomba pour ne plus se relever.

Dépêches Diverses

Paris, 21 avril.

UN INCIDENT AU CAFÉ RICHE

Hier soir, boulevard des Italiens, un jeune homme imberbe s'approcha de la devanture du café Riche, et sortant de sa poche trois morceaux de bitume, il les jeta successivement avec une vigueur peu commune dans les trois glaces du café donnant sur le boulevard, qui furent brisées avec un fracas effroyable. On crut à un attentat à la dynamite.

Le jeune homme arrêté déclara se nommer Albert Dutail, né à Tahiti en 1865, de parents australiens.

— Je suis de la bande à Ravachol, a-t-il ajouté, et je vous crèverai tous, tas de bourgeois !

Il a été dirigé sur le Dépôt.

MARIAGE DE M^{lle} BOULANGER

M^{lle} Hélène Boulanger, fille du général Boulanger, est fiancée à M. Auguez de Sachy, grand propriétaire, qui appartient à une très ancienne famille de Picardie.

M^{lle} Hélène Boulanger vit auprès de sa mère, qu'elle n'a jamais voulu quitter.

ACCIDENT DANS UN CLOCHER

Genève, 21 avril.

Le village de Baulmes avait décidé de faire accorder sa vieille cloche pour la mettre à l'usage des nouvelles, récemment installées dans le clocher paroissial.

Un citoyen de ce village, voulant voir une dernière fois cette vieille cloche, profita du moment où, la sonnerie appelant les fidèles au culte, les sonneurs tiraient d'en bas.

Arrivé sur la plate-forme, il ne remarqua pas que la vieille cloche était en branle, et se pencha en plein front un coup formidable. Il tomba le crâne fracturé, et sa tête alla porter contre la corde, qui lui rapa la figure à chaque effort des sonneurs.

Son sang, qui perdait à flots, coula le long de la corde et englantant les mains des sonneurs, l'un d'eux fit la réflexion que la corde était bien grasse, puis, voyant le sang, se donna d'un malheur.

L'infortuné curieux fut trouvé inanimé, et l'on désespéra de le sauver.

DÉPARTEMENTS

RHÔNE

Villefranche. — Le froid. — La température froide que nous subissons depuis huit jours, a été désastreuse pour nos vignobles du Beaujolais ; tous les bas-fonds, à l'abri du vent, sont complètement gelés, à tel point qu'il y a un tiers de perdu.

Les communes de Pommières, Lachassagne, Marcy, Charney et Alix ont eu beaucoup à souffrir.

Nos braves vignerons sont dans l'angoisse, la température persistant à rester froide.

Arrestations. — Dans une patrouille de nuit la police de Villefranche a trouvé près du promenoir trois individus qui rôdaient autour des baraquements et qui, n'ayant ni papiers ni moyens d'existence ont été écroués.

Elle a également arrêté un nommé Alphonse P., de Lyon, âgé de 17 ans, qui n'a pu justifier de la provenance d'une montre vendue par lui à vil prix à une fille C., âgée de 15 ans, domestique à Villefranche, laquelle le 7 mars dernier, s'était rendue coupable d'un vol à l'étalage au préjudice de M^{me} Gauthier, mercière, 48, rue Nationale.

Mise en liberté. — Nous avons annoncé hier l'arrestation de M. Henri Chevrone sous l'inculpation de vol au jeu. M. Chevrone a été, après comparution devant le commissaire de police, remis aussitôt en liberté, son innocence ayant été établie et reconnue.

Courvieu-la-Giraudière. — Un cheval fougueux. Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, est arrivé sur la commune de Courvieu, au lieu dit la Giraudière.

Un cheval ayant été attaché à la porte d'un hôtel et appartenant à un employé de la régie de Saint-Laurent-de-Chamoussat, s'est défilé brusquement et prenant sa course sur la route de Saint-Foy à l'Arbresle, est allé jusqu'à la Pâle ; là, deux personnes furent renversées, et l'une blessée assez grièvement, de courageux citoyens, tailleurs de pierres à cet endroit, ont réussi à maîtriser le fougueux animal et l'ont rendu à son propriétaire qui, après avoir fait réparer les avaries de la voiture, a pu remonter jusqu'à son domicile à Saint-Laurent-de-Chamoussat.

LOIRE

Rive-de-Gier. — Conseil municipal. — Le conseil municipal de notre ville s'est réuni aujourd'hui, à 4 heures, en session extraordinaire, sous la présidence de M. Brunon.

Il est rendu compte des opérations du jury d'expropriation des immeubles de l'Éclair et Arthaud, au nombre de 13,750 francs leur a été allouée. Le prix de 35,097 fr. 40 fixé pour la création de la place publique ne sera pas excédé.

Le travail de couverture de la rigole d'alimentation ont coûté 35,036 fr. 33.

L'établissement d'une passerelle par l'Etat vers la 2^e écluse du canal de Givors a été mis à l'étude.

Plusieurs demandes de subventions ont reçu un avis favorable.

L'exposé de la situation financière de la ville au 31 mars a été approuvé.

Accident mortel. — Ce soir, vers les une heure et demie, le nommé Georges Viallon, âgé de dix-huit ans, travaillant au puits de Collegen, appartenant à la compagnie des mines de la Haute-Cappe, était occupé à pousser un convoi de sept tonnes de celles-ci ayant défilé un choc violent s'est produit et a projeté le malheureux contre la paroi de la galerie, il a eu la tête prise entre cette dernière et un des wagons, la mort a été instantanée.

Les constatations d'usage ont été faites par le gendarmier et le docteur Schladin. Le cadavre a été transporté au domicile des parents, à Lorette, rue de l'Eglise, 13.

Roanne. — Agression. — Samedi dernier, à quatre heures du soir, sur le boulevard du Midi, en face le moulin de M. Pilon, le sieur Vilaine, marchand épicier, rue Sainte-Elisabeth, a été arriéré par un bandit de mauvais sujets. Ils l'ont traité de voleur, d'exploiteur, et qu'ils lui feraient son affaire s'il ne leur donnait rien.

Voyant qu'il ne voulait pas leur donner, ils lui ont dit :

Tu n'iras pas plus loin ; c'est là qu'on va faire ton affaire, et ils se ruèrent sur lui à coups de pieds et à coups de poings, il se défendit comme il put et il se réfugia dans une maison voisine, chez M. Dumais, clerc des pompiers, qui prit sa défense.

M. Vilaine ayant donné le signal de ses agresseurs, deux de ces voyous ont été arrêtés hier soir, se sont les nommés Louis Menier, 20 ans, tisseur, rue Bravard, et Louis Girard, 19 ans, teinturier rue Saint-Jean.

Firminy. — Triste événement. — Ce matin, vers 11 heures, un triste événement s'est produit dans la maison Thillon, rue Saint-Martin. Au second étage de cette maison, habite les époux Durand, dont le mari est âgé de 55 ans environ, ce dernier souffre de douleurs, sa femme voulant, pour le soulager, lui faire prendre des tisanes, alluma un réchaud avec du charbon de bois. Durand s'était assis près du réchaud, les portes et croisées étant fermées, le gaz s'échappant du réchaud se concentra, et les époux Durand, ainsi qu'une femme, la nommée Pradier, qui était venue rendre visite, furent saisis par le gaz, et tombèrent sur le plancher. Les enfants des époux Durand, en rentrant, trouvèrent les trois corps. Des secours furent apportés et le docteur Faure Favier fut appelé. Malgré tous les soins qui furent donnés, Durand ne put être rappelé à la vie. L'état de la femme Durand est très grave, quant à la femme Pradier, elle a pu se rendre à son domicile.

Valence. — Elections municipales. — Le comité électoral démocratique a nommé hier soir son bureau, qui se trouve ainsi composé :

M. Malizard, président. Membres, MM. Eugène Clutier, Frédéric Mondon, Dumont, Jung.

Le comité, après avoir examiné le programme dans ses grandes lignes, a décidé de permettre à tous ses membres d'étudier pendant deux jours les propositions soumises et de se réunir, vendredi soir à huit heures et demie, au gymnase civil.

La discussion, qui a été très cordiale, fait bien augurer du résultat définitif.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de la ville de Valence se réunira au foyer du théâtre samedi prochain 23 avril courant à huit heures du soir.

Objet de la réunion : 1^o Approbation de l'état de dépenses sur fonds imprévus ; 2^o crédit pour les frais relatifs aux élections municipales ; 3^o Indemnité de logement ; 4^o demande de soutien de

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du
22 Avril (167)

ABANDONNÉE!

PAR

Charles MÉROUVEL

LE PHARE DE ROVILLE

— Vous m'avez prise pour une misérable, simplement, reprit-elle. Vous avez pensé qu'après m'être livrée à un amant, j'étais allée chercher mon opprobre à l'étranger, pour revenir ensuite, avec l'audace d'un front qui ne rougit pas, épouser votre fils et mettre dans la main royale du vicomte de Beaulieu celle d'une fille déshonorée et perdue. N'est-ce pas vrai ?

— C'est vrai !
— Et alors au moment où, dans l'affolement d'un duel que j'aurais voulu empêcher au prix de ma vie, et dont l'issue fatale me terrifiait, je tentais de me défendre et de tout vous expliquer, vous m'avez chassée ! Vous avez refusé de m'entendre, joignant aux tortures que j'endurais, celle de me voir accusée par les deux hommes à l'estime desquels je tenais par dessus tout, vous à qui je témoignais une affection filiale et Robert à qui mon cœur s'était donné librement et sans calcul ! J'espère que vous me faites au moins l'honneur de le penser.

Son ton était devenu acerbe. La rudesse du comte lui agaçait les nerfs.

La fierté de sa race se ranima. Il ne s'agissait plus d'une confession, mais d'une lutte.
Elle voulut sa revanche des dédains et de l'attitude hostile du vieux châtelain. Et alors, à grands traits, sans réticences, sans embarras, elle raconta les néfastes événements de la nuit du 17 décembre 1863, les inquiétudes mortelles qui la suivirent, son accouchement à Jersey, l'enlèvement de sa fille, les efforts auxquels elle s'était livrée pour défendre sa réputation compromise, pour épargner à son fiancé les doutes et les soupçons qui l'auraient assailli et jusqu'à la pensée d'une flétrissure dont elle voulait être seule à souffrir.

— C'était mon bonheur et celui de votre fils que je défendais, dit-elle à la fin, sa vie menacée que je voulais protéger, en évitant une haine de famille dont le dénouement ne pouvait être que funeste, avec un adversaire résolu à tout comme Jacques de Brandes. J'espérais que votre amitié me vaudrait au moins l'honneur d'une explication ; que vous me laisseriez le droit de me défendre, si quelque calomnie arrivait à vos oreilles. Je me suis trompée. Nous en portons la peine cruellement et vous avez peut-être raison tout à l'heure. A quoi bon remuer des cendres refroidies depuis tant d'années ?

Le comte semblait en proie à une émotion dont il essayait en vain de se défendre, à des doutes tenaces qui survivaient aux explications de Germaine.

— Je vous ai tout dit, reprit-il. Il m'en a coûté. Et je sens que vous ne me croyez pas. Je sais que j'aurais dû parler plus tôt. Mais d'abord vous devez penser qu'il est des aveux qu'on ne fait qu'à un prêtre, dans l'ombre et le confessionnal, et en ce temps-là, je vous aurais trouvé plus incrédule encore. L'orgueil m'a fermé la bouche, et je me tairais aujourd'hui comme jadis si je n'avais que mes intérêts et les vôtres à défendre, et si le vrai coupable, le seul, ne m'avait fourni, dans la joie de son triomphe, la preuve de mon innocence.

Elle prit la lettre de Jacques de Brandes et la tendit à M. de Beaulieu.

— Lisez, dit-elle.
Le comte la parcourut avec attention. Lorsqu'il arriva à la signature : Jacques de Brandes, tracée en toutes lettres, il se mordit les lèvres et ses yeux se fixèrent sur une lame du parquet obstinément, comme s'il eût espéré en voir surgir une idée qui le fuyait.

— Vous voyez, monsieur, continua Germaine, que j'ai été la victime d'un guet-apens, d'une indigne trahison, que vous avez tort de me condamner, et qu'après avoir été la plus malheureuse des femmes, je suis la plus malheureuse des mères. Vous savez tout. Même encore aujourd'hui, après tant d'années, cette confession me soulève le cœur. Peut-être gardez-vous quelque doute. Je serais étonnée. Si j'avais aimé vraiment Jacques de Brandes ; si même, dans une minute de défaillance, de lâcheté ou d'affolement j'avais cédé à ses desirs, croyez-vous que j'eusse hésité une minute à réparer cette folie en me donnant à lui pour toujours, après lui avoir

appartenu volontairement un instant ! Ce serait mal me connaître. Innocente, n'ayant rien à me reprocher, je me croyais forte. J'ai pensé que je pouvais à la fois conserver celui qu'appelle si justement l'enfant du crime et l'amour de l'homme que j'avais librement choisi. Je l'ai perdu tous deux. A l'heure où Jacques de Brandes me disait, à deux pas de Robert expirant : — « Tu reverras ta fille le jour où tu seras à moi ! » — Je n'aurais jamais, vous me chassiez de votre famille comme indigne et, sans la tendresse de mon oncle qui m'a sauvée de mon propre désespoir, vous ne me verriez pas vivante aujourd'hui.

Germaine s'exprimait avec une grande vivacité, presque agressive.

— Germaine ! supplia Robert.

Elle reprit plus froidement :

— Il ne faut pas m'en vouloir, mon ami ; je suis lasse de tout, lasse d'être mal jugée et de supporter une peine que je n'ai pas méritée, je le dis hautement. Le temps a passé sur ces événements. J'avais pris la fuite de peur de céder aux volontés de cet homme dont vous ne connaissez pas la ténacité. Peu à peu, toutes mes blessures se sont cicatrisées. J'ai repris Robert de toute mon âme, je ne le cache pas. Longtemps, la pensée de ses peines, celle du mépris qu'il avait pour moi, m'ont tourmentée sans me laisser une minute de repos. Puis, l'apaisement s'est fait. L'oubli est descendu en moi comme un sommeil. Je me suis habituée à l'idée de ma solitude et de toutes ces ruines du passé, une seule image s'est élevée en moi attirant de

nouveau dans ce pays que j'avais déserté.

— Cette image, c'est celle de l'enfant de Jersey, chargée de tant de malédictions alors qu'elle me déshonorait, et dont le souvenir me poursuivait sans cesse, plus poignante à mesure que les années s'écoulaient. C'était pour moi une idée fixe, une véritable hallucination. Je voyais ma fille grandir sans mère, sans conseils, sans appui, livrée à toutes les incertitudes de la vie, de la pauvreté. Nul ne pouvait la découvrir sans lui. Enfin j'ai pensé qu'elle atteignait dix-huit ans, l'âge des tentations, des dangers, et je suis revenue, décidée à tout, à acheter le secret du baron, à quel prix que ce fût. Il aurait exigé les deux tiers de ma fortune que je les aurais donnés sans hésiter.

— Je suis allée le trouver chez lui, à Paris, dans une triste chambre d'étudiant. Il est ruiné, à bout de ressources. Je pensais obtenir aisément ce que je voulais, surtout à cause de son neveu qu'il aime, je le sais. Je lui ai tout offert. Il pouvait fixer ses conditions. Il m'a répondu : — Mon prix, c'est vous ! Dans cette mansarde, comme sous le chêne où il était traversé par l'épée de Robert, il s'est montré inflexible. Je l'ai quitté en le menaçant. J'ai eu recours à toutes sortes de moyens. J'ai semé l'argent. J'ai mis en campagne des agents et la police elle-même. Mais en vain ! Alors j'ai tenté de résister encore. Il faut tout vous dire. Vous allez me trouver lâche, sans fierté, sans cœur peut-être. Au moment où j'ai reçu cette lettre, j'étais résolue à me soumettre, à céder... J'étais vaincue !

Elle s'arrêta.

Ce qu'elle avait à dire en terminant lui coûtait.

Elle leva les yeux sur Robert.

Il était atterré.

Peut-être prévoyait-il la conclusion à laquelle elle arrivait.

Ne lui avait-elle pas dit qu'elle venait lui demander un service et lui causer une grande douleur !

Cette douleur, il la ressentait déjà, comme s'il avait deviné les paroles prêtes à sortir de la bouche de Germaine.

Elle s'approcha de lui.

— Robert, dit-elle, nous sommes victimes d'une étrange fatalité. J'ai apprécié, croyez-le, toute la noblesse de vos sentiments et la profondeur de votre attachement. J'en suis touchée jusqu'au fond de l'âme et je voudrais vous savoir heureux, comme vous le méritez. Mais si j'avais besoin d'un conseil pour me diriger aujourd'hui, c'est à vous que je m'adresserais ! Cette enfant que je pleure avec des larmes de sang, que je cherche depuis tant d'années, le cœur de mon cœur, je ne peux pas la laisser mourir sans la revoir ! Je ne veux pas qu'elle expire sans secours, en me maudissant, sur un lit d'hôpital, dans cet asile de la misère où elle s'est éteinte ! C'est impossible, n'est-ce pas ? Cette femme exige ma fortune ! Je la lui donnerai. Il veut que je porte son nom. Je le porterai. Je me tuerai plutôt que d'être à lui ! Mais le reste, qu'il le prenne ! Je suis brisée. J'ai lutté des années, de longues années... Dieu sait... au prix de quelles angoisses ! Je n'ai plus de forces.

Etude de M^e PRUNIER, avoué
à Lyon, rue Constantine, 5.
successeur de M^e Deville

VENTE

SUR LICITATION
En l'audience des criées du
tribunal civil de Lyon

D'UNE GRANDE

PROPRIÉTÉ

De rapport et d'agrément

Comprenant : maison bourgeoise, bâtiment d'exploitation, jardin anglais avec serre et jets d'eau, salle d'ombrage, prairies, vergers, terres labourables, sources, eaux courantes.

Située à Fontaines-Saint-Martin, chemin du Petit-Molin, près de la Gare.

ADJUDICATION
Au Samedi 7 Mai 1892

A MIDI

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour renseignements, s'adresser à M^e PRUNIER, avoué poursuivant à Lyon, rue Constantine, 5 ; à M^e Rambaud, notaire à Fontaines-sur-Saône ; à M. Louis CHARLES, à Fontaines-Saint-Martin, et pour voir le cahier des charges au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

PROFITS de 5 à 10 %

de réaliser bénéfices de 100 à 500 %
et plus, payables tous les 15 jours.
Liste et résultats obtenus envoyés gratis.

COCHRANE and SONS, Stockbrokers
45 & 46, Cornhill, E. C. LONDRES.

M. Goux informe le public qu'il a vendu le fonds de café-comptoir qu'il exploitait, à qui des Célestins, à une personne désignée dans l'acte. Adresser les réclamations dans les 10 jours à l'adresse ci-dessus.

DISTRIBUTION

D'IMPRIMÉS

Impression d'affiches

Circulaires, Prospectus

S'adresser, Agence Fournier

rue Confort, 14.

Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères, Retraite pour la vieillesse, A LA PRÉVOYANCE FINANCIÈRE

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux

LYON - 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 - LYON

TARIF A. — Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — Six répartitions de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

VERSEMENTS MENSUELS	ou versement unique comptant	Donne droit à	Et assure un capital de
Pend. 60 mois, ou p. 30 mois.			
1 fr.	1 fr.	25 fr.	500 fr.
2 »	2 »	50 »	1,000 »
4 »	4 »	100 »	2,000 »
5 »	5 »	125 »	2,500 »
10 »	10 »	250 »	5,000 »
25 »	25 »	625 »	12,500 »
50 »	50 »	1,250 »	25,000 »
100 »	100 »	2,500 »	50,000 »
200 »	200 »	5,000 »	100,000 »

NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et à ses aînés un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux mille francs, s'assurer cent mille francs.

Toutes les souscriptions faites avant le 30 Avril participeront à la répartition du 10 Mai prochain.

AU PETIT ÉLYSÉE

Grand bal installé **Vogue de la Boule**, à deux minutes du pont St-Clair. Le directeur, M. Eugène GUILLOU, fera tous ses efforts pour satisfaire sa nombreuse clientèle. Un orchestre de choix exécutera les danses les plus nouvelles de notre éminent compositeur lyonnais, M. A. BAGARRE.

NOTA. — Toute tenue négligée sera rigoureusement refusée au contrôle. Les armes, cannes et parapluies seront déposés au vestiaire.

Cie Coloniale CHOCOLATS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Entrepôt général : Avenue de l'Opéra, 19, Paris

DANS TOUTES les VILLES, chez les PRINCIPAUX COMMERÇANTS

NOTA. — Les Cacaos en poudre, étant toujours privés du Beurre de Cacao, n'ont absolument aucune valeur nutritive ; les Chocolats seuls, constituant un aliment complet, leur doivent donc être préférés.

Société Minière Transvaalienne

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE

28, Rue des Douze-Apôtres, à BRUXELLES

50, Rue de Châteaudun, à PARIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Minière Transvaalienne sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour le **Lundi 9 mai 1892**, à 10 heures du matin, en l'étude de M^e de Doncker, notaire, 30, place de Brouckère, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Dissolution de la Société ;
Nomination des Liquidateurs ;
Détermination de leurs pouvoirs.

Les procurations données pour l'Assemblée du 4 avril dernier sont valables pour celles du 9 mai.

Les Actionnaires qui n'auraient pas déposé leurs actions pour la dernière Assemblée peuvent le faire jusqu'au Jeudi 5 mai, à l'une des adresses suivantes :

A Bruxelles, au Siège social, rue des Douze-Apôtres, 28.

A Paris, au Siège administratif, rue de Châteaudun, 50.

A Lyon, chez MM. Jaillard et C^e, rue du Peyrat, 12.

A Londres, à la South-African Gold Trust and Agency Co Limited, Old Jewry, 8.

Les procurations données pour l'Assemblée du 4 avril dernier sont valables pour celles du 9 mai.

Recommandée pour le traitement des **MALADIES NERVEUSES**

PARALYSIES DIVERSES, AFFECTIONS CHRONIQUES, ETC.

Hydrothérapie, Electrothérapie, Lactothérapie

S'adresser : 14, Rue de la Barre, LYON

Lundi, mercredi et samedi, 3 à 5 heures.

HOMMES

PLUS D'ÉCOULEMENTS.

Général certain en 5 jours, souvent en un seul jour, des écoulements de toute nature, récents ou anciens, sans cause aucun mal, par l'emploi du **SEI** et des **DRAGÉES** végétales antiseptiques de D^r EBERHART. Sur 100 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 100 guérisons : 16 en quelques heures, 54 en 1 jour, 22 en 2 j., et 8 en 3 j. ; c'est merveilleux. Dr Bonchard Dépôt dans toutes les pharmacies du monde.

PRIX : 3 fr. 50 Drages et 2 fr. 50 Drages. Pharmacie F. ABLET, 114, quai Pierre-Scize à Lyon (Rhône) Envoi contre mandat-poste.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

Exiger rigoureusement l'emploi du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis.

ACCOUCHEUSE

M^{me} Veuve YVERNAT

Rue du Vieux-Remerciement 3, angle

de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges)

LYON

Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Disposition assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Maison de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires.

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

PRIX MODÉRÉS

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Toutes par 5 Kilos. — Adresse de détail : 10, rue d'Alsace, Lyon

CRÉATION DES ENFANTS, GROSSESSE, PETITE PETITE

MALADIES DES OS, SURMENAGE, et en général tous les états qui demandent un réconfortant

SOLUTION JACQUEMAIRE

au Bi-Phosphate de Chaux gazeux

Préparation perfectionnée — La plus assimilable — La seule inaltérable

DEMI LITRE : 2 fr. — LITRE : 3 fr.